

Commission Formation
Serge ROBERT
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 06 11 11 32 36
e-mail : serge.robert@tirarc-grand-est.fr

Tomblaine, le 25 septembre 2018

A Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs
Du Comité Régional de tir à l'Arc du Grand Est

A diffuser cette information à vos archers concernés

Objet

Formation ASSISTANT ENTRAINEUR (CF1), saison 2018/2019.

En 2018/2019, le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est organise la formation « Assistant Entraîneur ».
Vous avez, dans vos clubs, des archers intéressés par cette formation, merci de les informer.

Condition d'entrée en formation

Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Avoir au moins 1 an d'ancienneté dans son club

Champ des activités

L'assistant entraîneur, intervient dans les clubs affiliés à la FFTA au sein de l'équipe technique du club, (BEES, DE ou DESJEPS et/ou diplômés fédéraux Entraîneur 1, Entraîneur 2).

A ce titre, sous l'autorité des dirigeants du club et sous la responsabilité pédagogique des cadres diplômés fédéraux ou d'état, l'assistant exerce les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif.
- ✓ Gérer le matériel d'initiation mis à la disposition des débutants.
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club.
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.
- ✓ Assiste l'entraîneur responsable de la séance

Délimitation du champ d'intervention

Le cadre de ses interventions :

L'intervention de l'assistant entraîneur se situe dans le cadre des activités des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Il assiste l'entraîneur en charge de la séance. Il peut également contribuer à toute action de promotion ou de sensibilisation, organisée par le club de manière ponctuelle, nécessitant la découverte de la pratique pour un public novice.

Il n'a pas vocation à intervenir en compétition. L'assistant n'est pas un entraîneur, il n'enseigne pas. Il participe au bon déroulement de l'activité au sein de son club.

Les conditions d'encadrement de la pratique :

L'assistant entraîneur peut intervenir, sous la responsabilité d'un entraîneur diplômé, au sein d'une séance d'entraînement sur l'organisation et la logistique. En cas d'absence de ce dernier, il peut assurer l'organisation générale de la séance sans pour autant pouvoir intervenir techniquement ou pédagogiquement auprès des archers.

Les assistants entraîneur mineurs, ne peuvent exercer qu'en présence d'une personne majeure désignée par le club.

Il peut également veiller à la sécurité des différents pas de tir dans le cadre des séances organisées par le club.

Date et horaires de la formation

- 1ère Session : Le dimanche 14 octobre 2018 de 9 h à 18 h,
- 2ème session : Le dimanche 25 novembre 2018 de 9 h à 18 h,

Lieu de la formation

- Secteur Alsace : Volgelsheim (68) et Lingolsheim (67)
- Secteur Champagne Ardenne : Epernay (51)
- Secteur Lorraine : Flavigny (54)

Cout de la formation

L'inscription au stage est de 60 € / stagiaire, chèque à l'ordre de « CRTA du Grand Est ».

Réponse

Je vous joins un coupon réponse pour une confirmation à nous retourner, dès que possible

D'enregistrer votre formation sur le [Site de la FFTA dans votre espace archer](#)

Pour toute information complémentaire ou renseignement sur la formation contacter Jacques ROUSSEAU (CTS)

Portable: 06 10 85 55 22

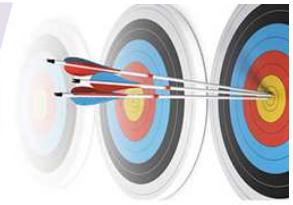
jacques.rousseau.cts@tiralarc-grand-est.fr

Merci pour votre compréhension, recevez mes sincères salutations sportives.

La Commission Formation,

Serge ROBERT

copie : J. Rousseau, l'ETR, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est.



Coupon réponse à retourner, au Siège social (voir adresse en bas de page), Commission Formation, le plus tôt possible Et ce, date butoir le 3 Octobre 2018 (dernier délai).

NOM : Prénom :
N° licence : Club :
Catégorie : Type d'arc :
Adresse :
N° tel. Fixe : N° tel. Port. :
E-mail :

- Participera au stage CF1 : ASSISTANT ENTRAINEUR SECTEUR ALSACE.
 Participera au stage CF1 : ASSISTANT ENTRAINEUR SECTEUR CHAMPAGNE ARDENNE.
 Participera au stage CF1 : ASSISTANT ENTRAINEUR SECTEUR LORRAINE.
 Je joins chèque de€ à l'ordre du CRTA du Grand

Signature du stagiaire :

Signature du président de votre club :

Feuille à renvoyer à l'adresse suivante, accompagnée du chèque :
Maison Régionale des Sports de Tomblaine
Commission Formation
Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est
B. P. 70001 - 54510 TOMBLAINE